



Retard sncf empêchant la présence à un concours national

Par **philosophe21**, le **02/02/2012** à **15:27**

Bonjour,

Je n'ai pas pu me rendre là où je devais passer un concours. En effet, suite à une rupture de caténaire, les trains ne pouvaient pas circuler sur la ligne tours-orléans. Arrivant en voiture et donc en retard, on m'a logiquement refusé de passer l'épreuve. Que puis-je faire à part demander le remboursement de mon billet de train ? J'estime en effet avoir subi un préjudice.

Merci de me répondre.

Cordialement

Mr Frémont

Par **amajuris**, le **02/02/2012** à **16:58**

bjr,

à mon avis dans votre cas il n'y a rien à faire.

ce cas de figure arrive très souvent et il n'y a pas de solution.

il y avait un cas en 2009 pour l'agrégation où une soixantaine d'étudiants étaient arrivés en retard suite à une panne sncf.

la seule solution c'est l'annulation de l'épreuve et son report mais cela causerait un préjudice à ceux qui sont arrivés à l'heure.

cdt